



Construire sur terrain de ma grand mère

Par **Wikiii**, le **11/03/2015** à **12:06**

Je voudrais construire sur la propriété de ma grand mere ou se trouve un terrain de 1000m2 constructible ! Le notaire à estimé le terrain global de 1500m2 a 600 000 € et me réclame 120 000 euros pour la succession ! Ma grand mere et moi savons pas comment faire pour réduire le coût et trouver une autre solution. Merci d'avance

Par **domat**, le **11/03/2015** à **12:43**

bjr,
votre grand mère doit déterminer (avec un géomètre) la parcelle du terrain ou vous voulez construire, ensuite soit vous faire une donation, soit vous vous vendre cette parcelle. tant que votre grand mère est vivante, on ne parle pas de succession.
cdt

Par **Wikiii**, le **11/03/2015** à **13:05**

Merci ! Quel est la procédure d'une donation car j'ai rdv chez le notaire et j'y comprend pas grand chose ! Ce qui concerne le géomètre j'ai pris rdv .